



La Tremblade, le 21 décembre 1994

**Station de la Tremblade**

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade  
Tél. 46.36.18.41  
Fax 46.36.18.47  
Télex 632 160 F

**Monsieur le Sous-Préfet**  
Sous Préfecture de Rochefort  
17 ROCHEFORT

**OBJET : Gestion de l'eau du marais de Saint-Augustin et de la zone ostréicole de Chaillevette.**

**N/REF : 214/94/DEL/LT/DM**

Monsieur le Sous-Préfet,

A la suite de notre conversation téléphonique concernant un éventuel lâcher d'eau douce du marais de Saint-Augustin dans le chenal de la Poterie, avant la date convenue du 28 décembre, du fait de l'augmentation de niveau dans le marais, je me suis déplacé ce jour sur le terrain et j'ai constaté la situation suivante :

**. Marais agricole de Saint-Augustin :**

- les deux parcelles semées (blé?) et précédemment inondées sont totalement noyées pour l'une, à moitié pour l'autre
- les labours drainés sont inondés pour la moitié d'entre eux au moins, le pied des digues suinte beaucoup
- de nombreuses prairies voient leurs parties basses inondées
- la hauteur d'eau sur l'échelle du pont de la Lourde (référence?) est à 1,65 m
- le niveau d'eau dans le fossé bordant le maraîchage inondé l'année dernière atteint le sol des serres, dans lesquelles on voit apparaître quelques flaques (système racinaire dans l'eau)

**. Zone ostréicole de Chaillevette :**

- les établissements sont en pleine période d'emballage pour Noël, il est impossible de maintenir des stocks d'huîtres importants à proximité des établissements du fait des mortalités générales sur le bassin

- le stockage se fait donc dans des claires très éloignées de la zone, avec des délais qui enlèvent toute chance de répondre rapidement aux demandes des clients : perte de clientèle au profit d'autres régions...
- dans tous les établissements visités, on constate 20% de mortalité sur les huîtres stockées en dégorgeoir depuis plus d'une semaine
- sur un établissement au moins on pouvait trouver des huîtres mortes ou moribondes sur la chaîne d'emballage (d'ou tri supplémentaire, sans garantie pour les produits emballés....). Ce même établissement avait environ 20% de mortalité dans les poches sortant des bassins de stockage.

Dans ces conditions, tout nouveau lâcher d'eau douce (sachant que les établissements doivent s'alimenter en eau tous les jours) risque d'entraîner des mortalités plus importantes encore, dans le mauvais contexte économique que vous connaissez.

Nous ne pouvons donc (d'un strict point de vue technique) que déconseiller une telle opération, qui, menée après le 24 ou 25 décembre, compromettrait les expéditions pour la Saint-Sylvestre.

Enfin, nous vous signalons qu'à ce jour les bruits de fermeture du bassin en janvier (!) pour des raisons bactériologiques, phytoplanktoniques ou de pathologie des coquillages sont dépourvues de tout fondement.

Restant à votre disposition pour tout renseignement, avis, ou appui en réunion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous Préfet, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Responsable du Laboratoire  
Environnement Littoral  
Daniel MASSON

*Copies :*

*Chrono*

*Dossier*

*Service Avis Aménagement/IFREMER/Brest*

*Laboratoire DEL/La Rochelle*